

**BibliObs.com** Cliquez ici

Faire de Nouvelobs.com votre page d'accueil

Ajouter Nouvelobs.com à vos favoris

**Obs.com**  **Obstyles.com**

30 jours gratuits

Sur le site Sur le web

**Le 11ème**

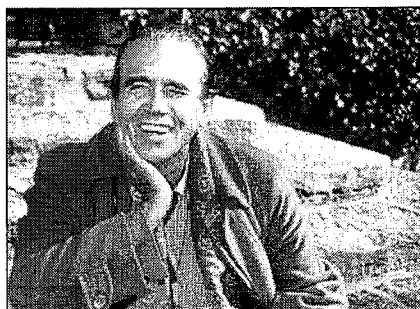
**ECOUTES DE L'ELYSEE**

- International
- Europe
- Politique
- Économie
- Médias
- Société
- Social
- Culture
- Sport
- Football
- Sciences
- Multimédia
- People
- Galerias photos
- Infographies
- Vidéos
- Débats
- Blogs
- Revue de presse
- Commentaires
- Forums en direct
- Dossiers
- Espace abonnés
- Mots croisés
- Sudoku
- Contes
- Quotidien Auto
- Mode & Beauté
- Immobilier
- Prix du m<sup>2</sup>
- Prix du locatif
- Annonces
- Achat spectacles
- Shopping
- Boutique DVD
- High-Tech
- Emploi
- Formation
- Enseignement
- Santé - Nutrition
- Tour du monde
- Arts&Spectacles
- Séances Cinéma
- Livres
- Rencontres
- Newsletters
- Obs'observateur
- TéléCinéObs
- ParisObs
- Challenges
- Sciences & Avenir
- Anciens numéros
- Aux magazines
- Aux guides
- Toute la recherche
- Vos rentes
- Votre retraite
- Votre salaire
- Traducteur
- Agenda
- Email@clubobs.com
- Météo à 5 jours
- Publicité
- Nous écrire
- Favoris
- Plan du site
- Index

**Les enfants de Hallier demandent réparation**

Les deux enfants de l'écrivain mis sur écoute par l'Elysée entre 1983 et 1986 dénoncent le refus de l'Etat de les indemniser et saisissent le tribunal administratif de Paris.

Les enfants de Jean-Edern Hallier et leur avocat sont remontés contre l'Etat français. Il ont dénoncé lundi 14 août le refus de la part de l'Etat de les indemniser pour le préjudice subi par leur père dans l'affaire des écoutes illégales de l'Elysée, a-t-on appris auprès de leur conseil, Me Guillaume Selnet. Me Guillaume Selnet entend désormais porter l'affaire devant le tribunal administratif de Paris après le rejet d'un



Jean-Edern Hallier en 1995 (Sipa)

recours gracieux devant le président de la République en vue d'obtenir un million d'euros de réparation, comme le révèle *Le Monde* daté de jeudi 17 août. Jean-Edern Hallier avait été l'une des principales victimes des écoutes illégales réalisées par l'Elysée entre 1983 et 1986, qui s'étaient conclues le 9 novembre 2005 par sept condamnations devant le tribunal correctionnel de Paris. Les deux principaux protagonistes de cette affaire, l'ancien directeur adjoint du cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, et le chef de la "cellule de l'Elysée", Christian Prouteau, avaient été respectivement condamnés à six et huit mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 euros d'amende chacun.

**"Commis sur ordre"**

Le jugement avait précisé à propos de Christian Prouteau "que les faits qui lui sont reprochés ont été commis sur ordre soit du président de la République, soit des ministres de la Défense successifs qui ont mis à sa disposition tous les moyens de l'Etat afin de les exécuter".

C'est pourquoi Me Guillaume Selnet a adressé le 20 juin une demande d'indemnisation à la présidence de la République, au nom du fils et de la fille de Jean-Edern Hallier, mort en 1997.

Dans une lettre datée du 11 août, le directeur du Secrétariat général du gouvernement a répondu que "cette demande ne saurait recevoir une suite favorable".

Ce service, qui dépend du Premier ministre, a estimé dans ce courrier qu'il n'était "pas possible (...) de tenir pour établie l'existence d'un lien de causalité entre ce comportement fautif et l'ensemble des chefs de préjudice que vous invoquez", ajoutant qu'"en outre, la matérialité de ce préjudice ne paraît pas non plus démontrée".

"Cela revient à dire qu'aujourd'hui l'Etat refuse d'indemniser Jean-Edern Hallier ou ses héritiers à raison des écoutes dont il a été victime alors que leurs auteurs ont été condamnés par les juridictions pénales" qui ont reconnu qu'"ils avaient agi sur ordre du chef de l'Etat" François Mitterrand, a réagi Me Guillaume Selnet.

**EXCLUSIF**  
Par rang · Par ordre alphabétique · Par société · Par ville

**Les plus grandes fortunes en FRANCE**

Mesurez leur progression depuis 2003

Le classement 2007

**Sur internet**

Certains liens sont susceptibles de ne plus fonctionner correctement après un certain temps

- Une fiche sur Jean-Edern Hallier
- Une fiche sur l'affaire des écoutes de l'Elysée
- L'affaire sur le site de Denis Touret
- Les écoutes officielles
- L'atteinte à la vie privée dans le code pénal
- "Ecoutes téléphoniques administratives : vos droits et démarches", sur le site Service Public
- Une fiche sur Gilles Ménage
- Une fiche sur François Mitterrand
- Une fiche sur Christian Prouteau

**Dans l'Obs Hebdo**

- "Justice : la droite dérape", par Marie-France Etchegoin (12/02/04)
- "Le mystère de la 15e chambre", Marie-France Etchegoin (05/02/04)
- "Espionnage : comment la France écoute le monde", par Vincent Jauvert (05/04/01)
- "Révélations d'un homme de l'ombre", par Vincent Jauvert (13/04/00)
- "Ecoutes : les vérités de Gilles Ménage", par Christine Mital et Vincent Jauvert (17/04/97)